



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 14 mars 2022

- Déplacement du Premier ministre à Port-La Nouvelle -

### Carole Delga salue « des annonces fortes qui témoignent du rôle de premier plan joué par l'Occitanie sur le front de l'innovation et de la transition énergétique »

En déplacement à Port-La Nouvelle ce lundi 14 mars, le Premier ministre Jean Castex a procédé à plusieurs annonces majeures pour le développement de la filière de l'éolien en mer flottant : zones retenues pour les premiers parcs commerciaux notamment en Occitanie et lancement de la procédure de mise en concurrence, participation financière au projet d'extension du port de Port-La Nouvelle, lancement d'appels à manifestation d'intérêt, création d'un observatoire national. Représentée sur place par Didier Codorniou, vice-président chargé de la Méditerranée, la présidente de Région Carole Delga a tenu à réagir.

*« Aujourd'hui, le Premier ministre a choisi Port-La Nouvelle pour confirmer la volonté de l'Etat d'accélérer sur le développement de l'éolien en mer flottant. Je m'en félicite et je salue des annonces fortes qui témoignent du rôle de premier plan joué par l'Occitanie sur le front de l'innovation et de la transition énergétique. »*

*Dès 2016, j'ai souhaité engager ce projet d'extension du port qui donne un souffle nouveau à tout un territoire et offre de réelles perspectives pour la création d'une énergie propre, renouvelable et locale. En 2018, nous signions le Pacte de Narbonne avec plus de 500 acteurs. Début 2020, avec les Régions Bretagne, Pays de la Loire et Sud, nous obtenions 2 parcs de 250 MW en Méditerranée au lieu d'un seul comme le prévoyait initialement la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. L'éolien en mer flottant est une filière résolument d'avenir sur laquelle nous avons su miser en mobilisant les moyens nécessaires. L'engagement financier de l'Etat et l'annonce du premier parc commercial au large de Port-La Nouvelle confirme que l'Occitanie fait figure d'exemple en France. A ce titre, la Région s'engagera aux côtés de la filière dans le Pacte éolien en mer annoncé aujourd'hui par le Premier ministre.*

*A elles seules, les fermes pilotes de Leucate - Le Barcarès et de Gruissan, rendues possibles grâce à l'extension du port de Port-La Nouvelle, produiront l'équivalent des besoins énergétiques de 100 000 habitants. La plus-value environnementale de l'éolien en mer est donc réelle. Elle est aussi économique puisque ce projet impulse une nouvelle dynamique sur le littoral avec l'implantation d'activités innovantes et créatrices d'emplois. Ici, nous mixons économie bleue et transition verte pour créer un écosystème attractif, innovant et durable, un moteur pour l'ensemble du territoire régional »* a notamment déclaré Carole Delga en marge de ce déplacement.

L'annonce la plus attendue par les acteurs et le territoire concernait les zones retenues pour le lancement des premiers appels d'offres d'éolien flottant en Méditerranée. Au terme d'un débat public citoyen mené en 2021 et d'un long travail de concertation dans le cadre du Parlement de la Mer notamment, **l'Etat a retenu une zone au large de la Narbonnaise pour l'implantation du premier parc de 250 MW qui devrait voir le jour en 2030**. Le second parc attendu en Méditerranée devrait quant à lui être implanté dans le golfe de Fos. Le Premier ministre a également annoncé une seconde étape, prévue dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, **portant sur la création à proximité de ces premiers parcs de 2 parcs supplémentaires de 500 MW chacun**.

Pra ailleurs, Jean Castex a également confirmé **le financement de l'Etat à hauteur de 32 M€ pour le quai lourd de Port-La Nouvelle, que la Région a déjà livré pour les fermes pilotes de Leucate - Le Barcarès et de Gruissan, et pour les digues dont les travaux s'achèveront fin 2023**. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du projet d'extension du port engagé par la Région en 2016 et pour lequel elle mobilise **234 M€**.

Enfin, des **appels à manifestation d'intérêt (AMI) nationaux** visant le développement d'infrastructures portuaires à même d'accueillir des activités industrielles liées à l'éolien flottant seront lancés prochainement dans le cadre du plan « France 2030 ». Un **observatoire national de l'éolien en mer** qui aura comme objectif de garantir la bonne prise en compte des enjeux de biodiversité et de préservation de la ressource halieutique verra également le jour.

Et la présidente de Région de revenir également sur l'actualité qui rappelle *« l'urgence d'accélérer sur la question cruciale de la transition énergétique. Le dernier rapport du GIEC est sans appel sur les conséquences et l'impact réel du réchauffement climatique. Face à ce défi qui nous fait face, nous devons œuvrer collectivement pour monter en puissance, à la fois dans la production d'énergies renouvelables mais aussi sur la question de la sobriété énergétique. Les territoires et les Régions y prennent déjà toute leur part, comme nous le faisons en Occitanie en développant des filières stratégiques sur l'éolien en mer, l'hydrogène vert ou encore l'habitat durable. L'augmentation du coût de l'énergie souligne par ailleurs la nécessité de retrouver une certaine souveraineté énergétique. C'est pourquoi je souhaite faire de l'Occitanie une région exemplaire et volontariste en matière d'innovation pour la production d'une énergie verte et locale. Là aussi, il s'agit d'anticiper et d'agir aujourd'hui pour ne pas subir demain. C'est tout l'enjeu de notre Pacte vert pour l'Occitanie, du nouveau modèle de développement que nous proposons à nos concitoyens »*.

**[Vous trouverez ci-joint le dossier de presse de présentation du projet d'extension du port de Port-La Nouvelle.](#)**

■ **Contact presse :**

Frédéric Neuman : [frederic.neuman@laregion.fr](mailto:frederic.neuman@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

